

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20919**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Automatique et Informatique Industrielle spécialité : Domotique et Autonomie

Nouvel intitulé : Domotique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Limoges	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326t Programmation, mise en place de logiciels, 331p Organisation et gestion des services médicaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces techniciens constituent le maillon indispensable entre la personne en perte d'autonomie dans son habitat personnel ou en établissement spécialisé, le fabricant d'équipements et le prescripteur institutionnel. Leurs compétences ouvrent sur des métiers nouveaux de médiation et de conseil à la fois technologiques et éthiques avec des objectifs sociaux affirmés.

Le vieillissement de la population dans les pays européens est une préoccupation majeure notamment dans une volonté de chacun de rester le plus longtemps possible à son domicile. Il ouvre des perspectives actuelles et immédiates à ces techniciens capables de proposer et mettre en oeuvre des solutions techniques adaptées en terme d'assistance et d'ergonomie à l'intérieur du cadre de vie, en visant à compenser les handicaps et à retarder la perte d'autonomie.

Ces techniciens s'appuient sur l'association des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la Domotique et de l'Ingénierie sociale et socio-médicale.

Elles permettent également de répondre aux besoins croissants en matière de domotique dite "de confort" ou résidentielle avec une préoccupation constante d'aménagement intelligent, de développement durable et d'éco-conception.

Ces techniciens ont pour activités :

- évaluer les besoins dans le domaine de l'aménagement technique du cadre de vie des personnes en perte d'autonomie au sein de leur habitat

- évaluer les besoins liés au niveau dépendance, pour mieux les anticiper et/ou les compenser dans une approche environnementale dynamique (personnelle, familiale et du cadre de vie)

- proposer des solutions techniques intégrant toute la palette des produits

- proposer des solutions socio-économiques intégrant toute la palette des réglementations en matière d'aides sociale et financière

- conseiller les prescripteurs et utilisateurs sur la mise en oeuvre des produits/services et sur la prise en main des solutions proposées

- budgéter et vendre le projet

- assurer la mise en service (programmation, paramétrage), le maintien et l'évolution des solutions dans leur ensemble

- associer aux techniques mises en place, les services permettant d'améliorer tant les conditions d'intervention des aidants

professionnels que les conditions de vie de la personne (plateformes de services, liens de communications entre les acteurs intervenants dans le domaine médico-social, télémédecine, téléassistance...)

- vérifier l'adéquation des solutions mises en place par retour d'expérimentation

Expert pluridisciplinaire, le technicien maîtrise dans le respect de l'éthique, du projet de vie de la personne et des réglementations légales et conventionnelles (aides sociales, réglementation sur l'accessibilité de l'habitat, système médico-social français,...). L'objectif est d'être reconnu comme expert auprès des équipes pluridisciplinaires mises en place par les institutionnels prescripteurs et prestataires :

- comprendre, identifier et qualifier les besoins exprimés dans le domaine de l'aménagement technique du cadre de vie des personnes en perte d'autonomie au sein de leur habitat

- comprendre, identifier et qualifier les besoins liés au niveau de dépendance, pour mieux les anticiper et/ou les compenser dans une approche environnementale dynamique (personnelle, familiale et du cadre de vie)

- traduire les besoins en une solution technique intégrant toute la palette des produits

- traduire les besoins en une solution socio-économique intégrant toute la palette des réglementations en matière d'aides sociale et financière

- organiser et coordonner l'équipe d'étude et de mise en oeuvre du projet associé (équipementiers, opérateurs de télécommunications, prescripteurs, soignants, proches, organismes payeurs...) de son émergence à sa réalisation

- intégrer les problématiques liées à la prise en charge de la personne en perte d'autonomie, en connaissant les contraintes et le système d'acteurs institutionnels, médico-sociaux et hospitaliers

- proposer des solutions pour améliorer le confort, la sécurité et le lien social de la personne en perte d'autonomie à domicile comme en établissement

- proposer à la personne dépendante et/ou aux familles des scénarii adaptés à leurs attentes et à leur niveau de dépendance présent et à venir

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son emploi dans le secteur de l'intervention sociale et de l'assistance à la personne par les technologies :

- de l'amélioration technique de l'habitat pour le maintien de l'autonomie
- des technologies pour l'habitat intelligent
- de l'intervention sociale et des services à la personne
- de la sécurité des biens et des personnes

Ce professionnel se positionne entre le simple installateur (niveau Bac+2) et l'ingénieur (concepteur) et peut prétendre aux métiers suivants :

- domoticien TIC conseil en études et réalisations techniques de projets individualisés et collectifs
- spécialiste en équipements des e-technologies et de la domotique pour l'habitat capable d'assurer le SAV et la maintenance (dialogue entre l'utilisateur et les équipementiers)
- chargé au sein d'établissements prescripteurs (état collectivités territoriales) et d'entités médicales diverses (hôpitaux, centres de rééducation...) du déploiement des e-technologies pour les personnes en perte d'autonomie
- technico-commercial dans les secteurs des nouvelles technologies de la communication, des équipements domotiques et des services et e-services à la personne associée
- responsable de marché, chargé d'affaire ou conducteur de travaux
- responsable programmation, mise en oeuvre, exploitation, maintenance, SAV
- conseil en intégration du bâtiment ergonomique et esthétique pour l'architecture et l'aménagement intérieur
- spécialiste de la réglementation sur l'accessibilité
- architecte d'intérieur en lien avec l'intégration ergonomique et esthétique de la domotique pour la perte d'autonomie
- conseil en économie sociale en lien avec les e-technologies et la domotique

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1305 : Installation et maintenance électronique

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle Domotique et Autonomie est conforme au système européen. Elle est accessible avec un niveau Bac+2 soit 120 crédits européens ou équivalence. Il s'agit d'une formation universitaire se déroulant sur 2 semestres et validée par 60 crédits européens (ECTS). Les compétences sont évaluées à l'écrit en contrôle continu, sauf pour le projet tuteuré et le stage qui sont validés après rapport écrit et soutenance orale. Tout ou partie du diplôme peut également être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE).

La certification portant sur 5 champs distincts concernent les unités suivantes :

Semestre 1 :

1 - Sciences managériales et gestion de projet - 10 ECTS

- Normes, réglementations
- Management organisationnel et commercial d'un projet
- Communication et langage professionnel en anglais
- Stratégie d'entreprise

2 - Approches sociales et médico-sociales de l'autonomie - 10 ECTS

- Approche générale de la perte d'autonomie
- Intervenants et contexte
- Les conséquences de la perte d'autonomie

3 - Domotique pour l'habitat intelligent et l'autonomie - 10 ECTS

- Systèmes techniques appliqués au confort et à la sécurité de biens et services
- Systèmes de gestion de l'énergie
- Intégration de systèmes dans le bâtiment

Semestre 2 :

4 - TIC pour l'habitat intelligent et l'autonomie - 4 ECTS

- Notions de transmission
- Objets communicants
- Protocoles et interface homme / machine
- Techniques de communication (indoor et accès)

5 - Intégration domotique et cadre de vie - Qualité d'usage - Equipements, ergonomie, esthétique et qualité de vie - Eco-Conception - 4

ECTS

- Gestion technique de l'habitat intérieur en lien avec la domotique
- Intégration ergonomique de l'habitat en lien avec la domotique
- Design intérieur et domotique - Confort environnemental de l'habitat
- Accessibilité et réglementation

6 - Projet tuteuré en partenariat avec un acteur des secteurs de l'autonomie - 6 ECTS

7 - Réalisation d'un projet dans le cadre d'un stage de 16 semaines en entreprise en France ou à l'étranger (plus d'un tiers des stages se

font avec des partenaires étrangers Europe et hors Europe) - 16 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - n°20080202

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://carrefourdesetudiants.unilim.fr/>

Autres sources d'information :

www.sciences.unilim.fr

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences et Techniques
123 avenue Albert Thomas
87060 Limoges cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : Domotique